

Communiqué – Paris, le 18 mai 2021

Une étude Deloitte pour l'UNIDEN démontre l'impact négatif de la désindustrialisation de la France sur son empreinte carbone

A l'initiative de l'Union des Industries Utilisatrices d'énergie (UNIDEN)¹, Deloitte a réalisé [une étude inédite](#) pour documenter, pour huit produits représentatifs des grandes chaînes de valeur industrielles (aluminium primaire, acier plat, ciment, verre plat, PVC, pâte à papier, papier d'impression et sucre) le lien entre la dégradation de l'empreinte carbone de la France et sa désindustrialisation.

En effet, alors qu'entre 1995 et 2015 les émissions de gaz à effet de serre de la France ont baissé de 17,5%, son empreinte carbone a augmenté d'autant (+17,5%), tandis que l'industrie reculait fortement dans l'économie française.

Pour la première fois, cette étude montre l'impact climatique négatif de la désindustrialisation observée en France. L'étude met en évidence :

- **la désindustrialisation** qui a affecté ces filières, la baisse de leur compétitivité à l'exportation et l'augmentation corrélative des importations ;
- **le coût climatique considérable de cette désindustrialisation**, avec une augmentation très significative de l'empreinte carbone : cela s'explique par la plus grande efficacité carbone de la production domestique sur l'ensemble des filières analysées, auxquelles des productions importées se sont substituées ; pour les filières faisant fortement appel à l'énergie électrique, cet « avantage climatique » est encore renforcé par le très faible contenu carbone du mix électrique français.

Mais l'étude projette aussi **l'impact positif qu'aurait un choc de réindustrialisation sur la réduction de cette empreinte carbone** à l'horizon 2035 : selon le scénario retenu, fondé sur le rééquilibrage partiel ou total de la balance commerciale des produits affectés par la désindustrialisation, **le gain serait de plus de 5,1 MtCO₂e évitées, soit une amélioration de 98 % de l'empreinte carbone des produits en question !**

¹ [1] Outre France Industrie, sept fédérations industrielles ont participé au financement et au suivi de cette étude A3M (minerais, minéraux et métaux), Aluminium France, Copacel (pâtes, papiers et cartons), France Chimie, Fédération des Chambres Syndicales de l'Industrie du Verre, Syndicat Français de l'Industrie Cimentière, Syndicat National des Fabricants de Sucre ; des représentants de l'ADEME, de la DGEC (ministère de la Transition écologique), de la DGE (ministère de l'Economie) ont par ailleurs participé au comité de pilotage des travaux.

Compte tenu de ces éléments, face aux enjeux de la décarbonation de l'économie :

- **il est nécessaire de mieux faire converger politique industrielle, politique énergétique et politique climatique** : l'industrie ne doit pas être une cible des politiques climatiques, mais le partenaire de leur réussite, sachant qu'elle a été de très loin le secteur qui a le plus contribué au recul des émissions de GES de notre pays jusqu'ici et qu'elle accompagne la transition des autres secteurs – « l'industrie c'est 20% des émissions mais 100% des solutions » ;
- **l'indicateur pertinent pour la décarbonation de l'économie n'est pas la seule baisse des émissions directes**, qui peut s'obtenir simplement par la désindustrialisation, **mais l'empreinte carbone**, qui prend en compte le contenu carbone de tous les produits consommés en France, y compris d'importation ;
- **une industrie localisée en France**, produisant sur la base d'un mix énergétique décarboné et de procédés efficaces énergétiquement, **constitue un atout majeur dans la lutte contre le changement climatique** ; un accès compétitif sur le long terme à de l'énergie bas carbone est une base solide d'un redéploiement industriel durable et bon pour le climat ;
- **il est absolument vital, pour réussir la transition carbone de l'économie, de préserver les capacités de recherche et d'investissement de l'industrie en France**, pour qu'elle puisse continuer d'une part à décarboner ses propres procédés, d'autre part à inventer les solutions de décarbonation qu'elle apporte à la société tout entière.

C'est maintenant démontré : produire en France, c'est lutter contre le changement climatique !

[Télécharger l'étude au format PDF](#)

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr